

contenu du message

de [REDACTED]
à enquete publique.vendee3@orange.fr
date 24/10/18 22:08
objet Enquête publique Parc éolien des Marzières
pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s) [CHALIGNY do...doc \(927,79 ko\)](#)

Messieurs,

je tiens à vous faire part de ma plus vive inquiétude à propos du projet cité en référence qui, s'il était réalisé, ne manquerait pas de porter une atteinte insupportable au proche environnement dans lequel se situent des éléments de patrimoine considérables (cf. pièce jointe). Je vous remercie de bien vouloir prendre en attentive considération et m'accuser réception de cette requête. Veuillez croire en mes sentiments respectueux.

Michel de Saint Remy

Non au projet de parc éolien des Marzières !

Plaidoyer en faveur de la protection de quatre Monuments Historiques :

Logis de Chaligny - Logis de la Chevalerie - Château de Bessay - Logis de la Popelinière

- Le parc éolien des Marzières comporterait huit éoliennes, d'une hauteur de pales de 90 m. Contrairement aux assertions du promoteur, ce projet occasionnerait une visibilité désastreuse de ce parc éolien dans le paysage immédiat de quatre sites protégés au titre des Monuments Historiques. L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.

- Le logis de Chaligny à Sainte Pexine est l'un des **logis vendéens les plus authentiques** et les plus représentatifs des logis de la Renaissance en Vendée, comme en témoigne sa position pilote à l'exposition des maquettes au Musée de la Chabotterie. Il est situé dans un **environnement encore préservé**. Classé à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1989, acquis en 1991 dans un état précaire, il a fait l'objet de **travaux de restauration très importants étalés sur 25 années** sous la **conduite des architectes des Bâtiments de France**.

Cette restauration unanimement reconnue et appréciée a été saluée par de nombreuses récompenses :

Le logis a reçu trois prix : **deux prix de restauration** (Vieilles Maisons Françaises en 1997, Association Culturelle du Pays Marennais en 2000), **et un prix de création artistique** Vieilles Maisons Françaises en 2002.

Les jardins, entièrement recréés, sont ouverts au public depuis 2001 et ont obtenu en 2007 le label Jardin Remarquable octroyé par le **Ministère de la Culture et de la Communication**.

Ces jardins **figurent parmi les plus beaux de Vendée** et attirent 10 000 visiteurs chaque année qui viennent s'imprégner de la sérénité des lieux.

Des concerts de plein air y sont donnés. Au mois de septembre **les Rencontres du Patrimoine et de la Création** où participent **120 exposants artisans du Patrimoine** ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les médias relaient largement cette manifestation considérée comme la **plus importante de la Région dans ce domaine**.

- Ce projet serait une atteinte grave au tourisme du Sud Vendée Littoral.

- Les éoliennes sont incompatibles avec les Monuments Historiques.

Je m'élève contre la dégradation des sites des Logis de Chaligny, de la Chevalerie, du Château de Bessay et du logis de la Popelinière et me prononce de la façon la plus défavorable contre ce projet.

Merci de votre attention et de votre compréhension.

Nom :

Adresse :



Logis de Chaligny

Simulation du parc éolien des Marzières vu des jardins